



## Guide pour ramassage de produits

### **Ramassage de produits : événement recommandé!**

L'**événement de ramassage des produits** est l'activité que nous recommandons pour la Semaine SécuritéJeunes 2009. La mise hors circulation des produits dangereux permet de réduire efficacement les blessures causées par les produits. Même lorsqu'ils sont réglementés ou bannis, nombreux sont les produits qui continuent d'être utilisés, de passer de main en main et d'être vendus d'occasion.

Les événements de ramassage des produits vous donnent l'occasion de former des partenariats locaux, d'attirer l'attention des médias afin d'informer les familles et d'organiser un événement divertissant dans votre collectivité.

Pour vous aider dans la planification de vos activités, nous vous avons fourni une liste des étapes à envisager.

Nous avons également prévu un espace pour prendre des notes (par exemple, le statut de l'activité, la personne responsable) afin de vous aider à assurer le suivi de chaque activité.

SécuritéJeunes Canada recommande la collecte et l'élimination des produits\* suivants lors de l'événement de ramassage des produits :

Les marchettes pour bébés avec roulettes

Les sièges de bain pour bébé

Les vieux berceaux et les berceaux ayant fait l'objet d'un rappel (ajouter le lien vers le site Web de Santé Canada)

Les parcs d'enfant (qui ont fait l'objet d'un rappel et ne peuvent pas être améliorés de manière à ne plus être dangereux)

Les barrières pour bébé (à ouverture de style accordéon ou en forme de V, ou toute barrière ayant fait l'objet d'un rappel)

Les sièges d'auto (endommagés, ayant dépassé la date de péremption du fabricant ou rappelés)

Les trampolines

\*Vous pouvez déterminer personnellement si vous acceptez d'autres produits. . Vérifiez les rappels à la division de la Sécurité des produits de consommation de Santé Canada

La division de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada dispose de plus amples renseignements sur la sécurité des produits pour enfants. Son site Web est le suivant :

<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/child-enfant/index-fra.php>

## Guide de planification étape par étape d'un ramassage de produits

Activité	Suggestion d'horaire	Détails	Notes du partenaire
Partenariats de la collectivité	De trois à quatre mois	<p>S'approcher des magasins d'occasion locaux pour les informer de la campagne et leur offrir la possibilité de participer (c'est-à-dire, faire de la publicité pour l'événement).</p> <p>Réfléchir aux autres groupes ou organisations qui pourraient être intéressés à participer à l'événement de ramassage de produits, c'est-à-dire les pompiers, la police, les services médicaux d'ambulance et d'urgence, les commerces locaux, les politiciens locaux, les clubs philanthropiques ou les entreprises de gestion des déchets. Ils peuvent faire du bénévolat dans le cadre de l'événement, en faire la promotion, aider à l'élimination des produits, et ainsi de suite.</p>	Partenariats de la collectivité
Publicité et médias	<p>Trois mois</p> <p>Deux mois</p> <p>Un mois</p>	<p>Établir un plan de promotion qui comprend :</p> <p>La date à laquelle vous devez envoyer le matériel de promotion pour informer la collectivité de l'événement. Assurez-vous de donner suffisamment de temps aux gens pour être au courant de l'événement.</p> <p>Les endroits à envisager pour faire de la publicité et toucher le plus de gens possibles sont les suivants : les journaux locaux, les papillons dans les endroits publics comme les épicerie, les cabinets médicaux, les garderies, les bibliothèques, et ainsi de suite.</p> <p>Vérifiez les délais nécessaires aux endroits où vous prévoyez de faire votre publicité.</p> <p>Informez-vous pour savoir si vous pouvez organiser un événement médiatique lors duquel les produits seront détruits (où quelqu'un réduira en miettes les vieux berceaux et les barrières pour bébé à la scie, par exemple). Assurez-vous de prendre les précautions de sécurité adéquates pour un tel événement.</p> <p>Créez des fiches d'information et des publicités qui décrivent le genre de produits que vous collecterez.</p>	

Activité	Suggestion d'horaire	Détails	Notes du partenaire
		Distribuez le matériel publicitaire, occupez-vous des articles de journaux, etc.	
Mesures incitatives	De deux à trois mois	<p>Prenez contact avec les commerces locaux et offrez-leur la possibilité de fournir des mesures incitatives (par exemple, des bons de magasin, des bons-cadeaux et des prix à gagner par tirage au sort) pour les personnes qui leur amènent des produits.</p> <p>Déterminez s'ils peuvent faire de la publicité pour l'événement en magasin et par l'intermédiaire de leurs canaux de publicité (par exemple, des papillons, les journaux locaux)</p> <p><b>REMARQUE :</b> les mesures incitatives ne sont pas essentielles, mais elles peuvent contribuer à attirer l'attention sur votre événement.</p>	Mesures incitatives
Choisissez un emplacement	De trois à quatre mois	<p>Sélectionnez un emplacement où les membres de votre collectivité viendront déposer leurs produits dangereux. Informez-vous pour savoir si vous avez besoin de signer un contrat ou une lettre d'entente avec le propriétaire du lieu.</p> <p>Pensez à un emplacement central, d'accès facile et pratique par tous les temps (par exemple, une salle de gymnastique scolaire, un centre communautaire, une caserne de pompier, un poste de police, un centre d'achats).</p>	
Fixez une date pour votre événement	De trois à quatre mois	<p>Diverses structures de campagne pour les événements de ramassage de produits ont bien fonctionné. Par exemple, Winnipeg a organisé plusieurs points de dépôt en un seul jour. D'autres ont établi un point de dépôt ouvert à plusieurs dates différentes, ou une combinaison des deux.</p> <p>Vous pouvez suggérer de combiner votre événement de ramassage de produits avec d'autres activités, comme une inspection de barbecue ou de sièges d'auto, dans le cadre d'un autre événement comme une foire locale.</p>	
Élimination	De trois à quatre mois	Prenez contact avec votre municipalité ou votre entreprise de recyclage pour savoir quels	

Activité	Suggestion d'horaire	Détails	Notes du partenaire
		<p>produits ou parties de produits peuvent être recyclés.</p> <p>Informez-vous pour savoir si elles pourront ramasser et éliminer les produits rassemblés, et si cela les intéresse. Demandez-leur s'il est possible de supprimer les frais d'élimination des déchets à la décharge ou au site de transfert pour les produits collectés à l'occasion de votre événement de ramassage de produits.</p> <p>Si elles ne peuvent pas vous aider pour l'élimination des déchets, prenez contact avec les commerces locaux pour voir si cela les intéresse.</p> <p>Déterminez si les produits seront ramassés le jour de l'événement (dates). Si ce n'est pas le cas, organisez l'entreposage en lieu sûr des produits jusqu'à ce que leur élimination puisse être effectuée correctement.</p>	
Système de suivi	Un mois	<p>Téléchargez un exemplaire de la fiche de suivi pour l'événement de ramassage de produits de la Semaine SécuritéJeunes. Les partenaires peuvent adapter cette ressource à leurs besoins. Après l'événement, veuillez en envoyer un exemplaire par télécopieur à SécuritéJeunes Canada au numéro 416-813-4986.</p> <p>Les renseignements concernant le genre de produits et les quantités collectées sont utiles pour tout événement médiatique que vous pourriez organiser à la suite de l'événement, et peuvent être utilisés dans les lettres de remerciement adressées aux commerces locaux pour présenter le succès de l'événement.</p>	
Logistique de l'événement	Un mois	<p>Assurez-vous que tout l'équipement et toutes les ressources nécessaires pour votre événement sont disponibles, comme les tables, la signalisation, etc.</p> <p>Rassemblez les outils nécessaires pour démanteler les produits afin de réduire les risques qu'ils soient réutilisés. Il sera utile d'avoir des tournevis, des marteaux et des cisailles de ferblantier pour le démantèlement.</p>	



## Guide pour ramassage de produits

Activité	Suggestion d'horaire	Détails	Notes du partenaire
Préparation	Une semaine	Visitez le site pour une répétition générale de l'événement. Déterminez l'endroit où les produits seront déposés, la façon dont vous allez faire avancer les gens rapidement, la station de suivi, les plans en cas de conditions météorologiques défavorables, etc.	
Installation	Jour de l'événement	Arrivez de bonne heure pour l'installation, soyez prêt pour les arrivées précoces.  Placez des panneaux pour que les gens se déplacent rapidement lors de votre événement.	
Suivi de l'événement		Après l'événement, envoyez un exemplaire de chacune de vos fiches de suivi à Sécurité Jeunes Canada, au numéro 416-813-4986.	



### Foire aux questions

#### **Pourquoi organiser un événement de ramassage de produits?**

Un événement de ramassage de produits permet de changer l'environnement. En règle générale, il ne suffit pas d'informer pour modifier un comportement; il faut accompagner l'information d'autres interventions, comme des interdictions de produits ou des événements de ramassage de produits.

#### **Quelles sont les différentes façons dont je peux mettre ce programme en œuvre?**

Plusieurs collectivités ont organisé des événements de ramassage de produits où le public est invité à apporter de vieux produits pour enfant, comme des marchettes pour bébé, à un point de livraison particulier. Les membres des collectivités ont également fait du porte-à-porte pour ramasser des articles. Une fois les produits rassemblés, ils sont détruits.

#### **Quelles sont les organisations avec lesquelles je peux établir un partenariat?**

Il se peut que cet événement intéresse le Club Kiwanis, le Club Brownies, les Clubs Garçons et Filles. Les détaillants locaux peuvent également vouloir participer à votre événement, et il se peut qu'ils offrent des bons ou d'autres mesures incitatives à ceux qui apportent des produits.

#### **Comment puis-je obtenir des mesures incitatives?**

Les mesures incitatives semblent faire partie intégrante d'un événement de ramassage. Les commerces locaux peuvent vous aider en offrant des bons ou des bons-cadeaux qui seront distribués à chaque personne qui apporte un produit dangereux pour les enfants. Ces mesures incitatives peuvent attirer les gens à l'événement de ramassage.

#### **Que répondre si les parents et les proches demandent comment remplacer les produits?**

Les réponses varient au cas par cas et en fonction de la collectivité, mais voici quelques solutions : acheter un nouveau produit dont la fonction est similaire (par exemple, remplacer une marchette par un centre d'activités stationnaire) ou un autre produit d'occasion qui répond aux normes de sécurité. S'il ne leur est pas possible d'acheter un produit de remplacement, les clubs philanthropiques ou les services sociaux peuvent avoir des programmes d'assistance financière ou de don de produits.

#### **Suggestions :**

Marchettes pour bébé : utilisez un centre d'activités stationnaire

Berceaux, parcs d'enfant et barrières pour enfant : vérifiez les normes pour les berceaux à la division de la Sécurité des produits de consommation de Santé Canada (donnez le lien vers les pages du site Web de Santé Canada).

Sièges de bain pour bébés : il n'existe aucun produit de remplacement sécuritaire. Les sièges de bain pour bébés donnent aux parents un faux sentiment de sécurité.

Jouets magnétiques et bijoux : vérifiez les rappels à la division de la Sécurité des produits de consommation de Santé Canada



### **Comment dois-je éliminer les produits pour enfants de manière sécuritaire?**

Bien des produits pour enfant dangereux, y compris ceux qui ne répondent pas aux normes ou ont fait l'objet d'un rappel, sont encore utilisés, passés d'un membre à l'autre de la famille ou vendus d'occasion. La mise hors circulation des produits dangereux permet de réduire efficacement les blessures associées aux produits.

Prenez contact avec votre service municipal de gestion des déchets ou avec les entreprises de recyclage pour savoir s'ils pourront ramasser et éliminer les produits que vous avez chez vous, et si cela les intéresse. SécuritéJeunes Canada recommande d'éliminer, entre autres, les marchettes pour bébé avec roulettes, les sièges de bain pour bébé, les berceaux fabriqués avant 1986, les berceaux ou les parcs d'enfant rappelés, les sièges d'auto endommagés ou dont la date de péremption est dépassée, et les casques de vélo de plus de cinq ans. Lorsque vous disposez ces articles pour qu'ils soient collectés par les éboueurs ou par l'entreprise de recyclage, assurez-vous qu'ils ne seront pas ramassés et utilisés pour un autre enfant :

**Marchettes pour bébé :** détruisez-les ou retirez les jouets amovibles, les roulettes et le siège des marchettes pour qu'il soit moins probable que d'autres personnes les ramassent pour les revendre ou les utiliser pour leurs propres enfants.

**Sièges de bain pour bébé :** retirez les ventouses de l'anneau de bain et détruisez ou endommagez en toute sécurité le siège en plastique ou les anneaux avant le ramassage afin d'éviter que le siège ne soit repris par quelqu'un d'autre.

**Berceaux :** cassez le berceau en morceaux inutilisables. Si possible, recyclez les pièces en plastique, en bois et en métal, et détruisez le matelas pour empêcher qu'il ne soit ramassé et utilisé à tort dans un autre berceau.

**Parcs d'enfant :** retirez et détruisez en toute sécurité le filet à mailles et, si possible, démontez le parc en dévissant les écrous et les boulons avant le ramassage.

**Barrières pour bébé :** si possible, ôtez les charnières et démontez les barrières de style accordéon avant de les disposer pour le ramassage. S'il n'est pas possible de démanteler la barrière, ficelez-la et placez-la dans un sac à ordures foncé pour décourager les gens de la ramasser.

**Sièges d'auto :** les sièges d'auto ne doivent pas être réutilisés s'ils ont été impliqués dans un accident, s'ils sont fissurés ou cassés. Lorsque vous vous débarrassez d'un siège d'auto dangereux, coupez le harnais en deux, retirez toutes les housses et le rembourrage, et endommagez le siège de manière visible avec un marteau afin qu'il ne puisse pas être réutilisé. Il est possible que les centres de recyclage acceptent les coques en plastique.

**Casques de vélo :** retirez la couche centrale en mousse, si possible, et coupez les mentonnières. Endommagez la coque en plastique de manière visible avec un marteau afin que personne ne puisse utiliser le casque.



## Guide pour ramassage de produits

En disposant de vos produits pour enfants de manière sécuritaire, vous contribuez à réduire les blessures associées aux produits. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la sécurité des produits au cours de la Semaine SécuritéJeunes 2009.

### **Qu'est-ce que je dis quand le public se plaint à propos des déchets créés par cet événement?**

Dites leur que vous avez fait contact avec votre service municipal de gestion des déchets ou avec les entreprises de recyclage pour savoir s'ils pourront ramasser et éliminer les produits que vous avez collectés. Indiquez que votre équipe est entrain de défaire tous les produits pour faire certain que les parties qui peuvent être recyclées le sont. N'oubliez pas de les remercier pour leur intérêt dans votre événement.

### **Exemple de programme réussi**

Le projet « Babies Don't Bounce » est un exemple d'événement de ramassage réussi. Il s'agit d'une journée de ramassage éclair de marchettes pour bébés organisée en 1997 par IMPACT (Injuries Manitoba - Prevention of Adolescent and Childhood Trauma), le centre de prévention des blessures de l'hôpital pour enfants de Winnipeg. Cet hôpital a lancé un événement de ramassage de marchettes après qu'une recherche locale a démontré que son service d'urgence voyait l'arrivée chaque mois de plusieurs enfants ayant reçus de graves blessures en raison d'une marchette. Sept magasins Canadian Tire à Winnipeg, le service d'incendie et le bureau local de la sécurité des produits de Santé Canada ont collaboré à ce projet. Les magasins Canadian Tire ont offert les sites de ramassage ainsi qu'un bon-cadeau de 5 dollars à quiconque apportait une marchette. Les stations de pompiers et les éboueurs locaux à Winnipeg ont continué de collecter les marchettes après la journée de ramassage éclair. La journée de ramassage a permis de collecter 168 marchettes, qui ont été ultérieurement détruites par le bureau de la sécurité des produits. On pense que ce projet a prévenu les blessures potentielles de 50 bébés, selon les recherches indiquant qu'un bébé sur trois utilisant une marchette subit des blessures. Une clinique au centre-ville de Winnipeg a ramassé 20 marchettes supplémentaires au cours d'un événement de ramassage semblable, et a versé 10 dollars pour chaque marchette apportée.